

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE
ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.
Il est distribué en ville dans la soirée qui précède sa date.

ABONNEMENT : { Pour Roubaix, 25 francs par an.
 } " " 14 " six mois.
 } " " 7 50 " trois mois.

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, Grande-Rue, 56.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFITTE, BULLIER et C^e, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS, LAFITTE, BULLIER et C^e, pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

On rend compte des ouvrages dont l'auteur dépose deux exemplaires.

Roubaix, 19 novembre 1864.

BULLETIN.

D'après la *Gazette de Trente*, un combat acharné aurait eu lieu hier entre une bande de volontaires garibaldiens et un corps de troupes italiennes près de Bagnolo (Lombardie). Il y aurait eu beaucoup de tués et de blessés. Le combat se serait terminé par la capture d'une partie des volontaires et la dispersion du reste de la bande.

Ainsi que les municipalités de Turin et de Naples, le syndicat de Florence a décidé d'avancer au gouvernement l'impôt foncier pour 1865. Cette décision d'ailleurs patriotique a besoin d'être expliquée. Que dirait-on, en France, si un conseil municipal de grande cité ou de petite commune disposait ainsi de la volonté ou de la bourse des contribuables ?

Au sujet du discours du marquis Pepoli qui a donné à entendre que le traité du 15 septembre a pour objet de combattre une nouvelle coalition absolutiste, la *France* dit :

« Est-il donc si redoutable ce despotisme européen ? Est-ce qu'il nous menace est-ce qu'il s'avance contre nous en colonnes serrées comme en 1792 et en 1813 ? Ce n'est qu'un fantôme ; la vieille Europe est bien plus occupée à se défendre qu'à attaquer ; elle est débordée de toutes parts par le mouvement qui l'entraîne et qui la transforme, et lorsque l'Italie essaye de nous effrayer de cette chimère en nous offrant son concours pour nous protéger, on ne peut que sourire d'une telle illusion ou d'une telle présomption. »

Jeudi à la Chambre des députés de Turin, M. Mosca, rapporteur de la commission, a résumé la discussion générale et soutenu le projet de transfert de la capitale. Il a dit que l'Empereur des Français avait déjà une fois déclaré qu'il ne considèrerait nullement Rome comme une propriété de main morte du monde catholique

et à ce titre ouverte à l'intervention des puissances catholiques.

La *Gazette des Postes* de Francfort publie un télégramme de Vienne annonçant que le major-général Krismania a été envoyé dans le Frioul avec des renforts.

Les journaux de New-York nous apprennent qu'une nouvelle étoile vient de s'ajouter à la bannière américaine. Le territoire de Nevada, vers la Californie, ayant satisfait aux conditions de population légale (60,000 âmes) et adopté une constitution et un gouvernement d'Etat, une proclamation du président Lincoln, en date du 31 octobre, a prononcé son admission au sein de l'Union. Le Nevada formera le trente-sixième Etat de la fédération. Sa constitution contient une clause de prohibition contre l'esclavage.

On annonce la prochaine publication de deux nouvelles lettres politiques de M. le duc de Persigny. L'une serait adressée à M. de Girardin et traiterait de la liberté de la presse. L'autre serait adressée à Mgr Dupanloup et discuterait le traité du 15 septembre au point de vue conservateur et catholique.

Des renseignements pris à bonne source semblent faire espérer la convocation des Chambres pour le mois prochain. Cette époque serait parfaitement choisie car le discours de l'Empereur pourra rassurer l'opinion et donner aux affaires une impulsion bien nécessaire.

J. REBOUX.

On lit dans la *Gazette de France* :

« D'après une lettre de Vienne, le cabinet français aurait fait faire des ouvertures aux puissances catholiques, leur proposant d'accéder à la convention. Le cabinet français présente cette combinaison, dans ses ouvertures, comme une garantie donnée au pouvoir pontifical par voie indirecte. »

« Notre correspondant nous affirme que cette nouvelle, puisée aux meilleures sources, est absolument exacte. Avant de dire ce que nous en pensons, nous attendrons le texte même de la dépêche. »

Un journal de Vienne, le *Fremdon blatt*, commente dans les termes suivants, les paroles de l'empereur d'Autriche qui se rapportent à la situation extérieure :

« Le discours du trône ne pouvait guère être plus complet et plus satisfaisant. Nous ferons d'abord ressortir l'assurance, qui domine tout, que tous les efforts seront faits pour éloigner les complications extérieures de l'empire, déjà occupé d'importantes questions intérieures. C'est la réponse à la convention franco-italienne que maint parti aurait aimé exploiter pour annoncer les plus sérieux conflits. Dans ces paroles réside la confirmation la plus sûre d'une entente avec la France. Elles indiquent aussi que le cabinet autrichien a conclu des négociations avec le cabinet des Tuileries, qu'aucun danger ne menace la paix de ce côté et que les questions pendantes pourront être résolues à l'amiable. »

On écrit de Genève, 16 novembre :

« Les élections du Grand Conseil (Corps législatif) qui ont eu lieu avant-hier, ont donné lieu à une lutte acharnée. »

« Le collège de la ville a donné une majorité de 330 voix aux conservateurs, celui de la rive gauche a donné une majorité de 550 voix aux radicaux, parmi lesquels MM. Fazy et Fontanel ont été élus. Enfin celui de la rive droite a donné aux conservateurs une majorité de 200 voix. »

« Les deux partis se balancent donc à une centaine de voix près, comme nombre de voix obtenues. Le ressort de ces élections, car aux dernières élections au conseil national à Berne, le candidat conservateur avait obtenu environ 12,000 voix de majorité. »

« Le résultat des élections du 13 n'est satisfaisant pour personne. Il ne l'est pas pour les conservateurs ou indépendants parce qu'ils ont perdu 1,000 voix depuis l'élection du 20 octobre dernier, et parce que MM. Fazy et Fontanel ont été nommés ; il ne l'est pas pour les radicaux qui, en définitive, ont la minorité. »

La *Gazette de Turin* publie la note officielle suivante, relative à l'insurrection :

« Aussitôt qu'eut éclaté le mouvement du Frioul, des gens s'en servirent pour agiter le pays et entraîner le gouverne-

ment dans une lutte de l'opportunité de laquelle il peut être seul juge. Le gouvernement a transmis aux autorités des instructions manifestant sa désapprobation de ces mouvements inconsidérés et signalant la vérité sur les faits pour détourner les gens trop crédules de tentatives imprudentes. Mais les moyens de persuasion et sa vigilance ont été insuffisants. On a cherché à répandre le bruit que le gouvernement favorisait le mouvement. »

« De cette manière on parvint à réunir une grosse bande et à la diriger sur la frontière du Frioul et du Tyrol ; une centaine d'individus de cette bande ont été surpris et désarmés par la force ; maintenant la justice aura son cours ordinaire. On ne peut laisser les frontières ouvertes aux invasions. »

« A tout prix le gouvernement est décidé à ne pas se laisser entraîner ni compromettre. »

Nouvel exemple des conséquences des coalitions.

Que résultera-t-il de l'application de la loi sur les coalitions en France ? L'avenir nous l'apprendra. En attendant, la grève des mineurs du Staffordshire en Angleterre a fourni un nouvel et triste exemple des conséquences de ces coalitions.

Voici ce que nous lisons dans le *Monteur des intérêts matériels* :

L'industrie anglaise est rongée par un mal qui en compromet à tout instant la stabilité, c'est la crise ouvrière ; que ce soit en temps d'activité ou dans les moments de ralentissement du travail, les ouvriers anglais ont des exigences auxquelles les producteurs ne peuvent satisfaire. C'est grâce à la hausse constante des salaires dans le Royaume-Uni, que plusieurs pays du continent ont pu s'affranchir du joug industriel de l'Angleterre, que la Belgique entreprenne avec confiance, et bien des probabilités de succès, de partager avec son puissant voisin les importations de produits métallurgiques sur tous les points du globe.

Nous avons suivi avec soin les phases de la grève des mineurs qui a éclaté dans le Staffordshire ; cette malheureuse coalition n'est pas encore arrivée à son terme, les résultats en sont douloureux pour les ouvriers plongés dans une misère affreuse, ils ne sont pas moins tristes pour les fabri-

cants dont les usines sont arrêtées, les capitaux compromis.

Il y a dix-sept semaines que les mineurs de Staffordshire se sont volontairement condamnés au chômage ; on conçoit quelle doit être la misère de ces pauvres gens qui, au lieu du salaire élevé qu'ils recevaient, 4 sh. 6 p. par jour, n'ont plus que des secours illusoire de leurs associations, qui ne leur allouent que 3 sh. 6 p. par semaine, c'est-à-dire trop pour mourir de faim.

Ce n'est pas l'ouvrier seulement qui est frappé, mais tout le commerce de détail, car les salaires s'élevaient en moyenne par semaine, à 20,000 liv. sterl., qui entraient immédiatement dans la circulation.

On voit les maux affreux que l'entêtement de la population a volontairement appelés sur elle ; cependant les mineurs de Staffordshire ne devaient pas se plaindre, car le salaire de 4 sh. 6 p. est suffisant pour vivre, il est d'ailleurs plus élevé que dans les comtés voisins, où le prix de la journée est seulement de 3 sh. 6 p. Or, quel résultat pouvaient-ils espérer de ces mesures extrêmes, les maîtres de forges ne pouvaient pas céder, car ils auraient été obligés d'augmenter leurs prix de vente, ce qui est de toute impossibilité, la concurrence des districts voisins étant toute prête à profiter du moindre écart dans les cours. Il est arrivé aussi que les usines du Staffordshire ont fait venir leur charbon du pays de Galles, du Derbyshire, du Nottinghamshire et du Lancashire, en les payant cher, et en acquittant des frais de transport. Il y a donc perte pour tout le monde dans le district, tout le bénéfice de la grève revient aux centres charbonniers voisins.

Un grand nombre d'ouvriers comprennent bien le côté injuste et ridicule de la situation qu'ils ont faite, et voudraient bien reprendre leurs travaux, mais ils n'osent pas ; ils craignent les meneurs, et sont retenus par une solidarité que les habiles des associations ont su faire admettre entre les ouvriers.

Nous trouvons juste que l'ouvrier reçoive de son travail un prix rémunérateur, proportionné même si l'on veut au bénéfice réalisé par ses patrons ; et c'est précisément en partant de ce principe, que l'ont doit approuver la résistance des maîtres de forges aux prétentions des mineurs ; car les salaires sont aussi élevés que le prix de vente le permet, et il serait impossible aux producteurs de relever les cours de vente sans compromettre la situation de l'industrie.

On annonce qu'une partie des 18 à 20

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX DU 20 NOVEMBRE 1864

LES DEUX COUSINES

I

Les inconnues.

Le 30 mars 1817, deux personnes voilées se présentèrent à la porte de l'ancien hôtel Pymodan, situé sur le quai de l'île Saint-Louis. Il pouvait être sept heures du soir. Le concierge tira le cordon de la porte.

« Monsieur Nathan ! »
Le concierge ayant répondu : « Au premier ! » elles s'arrêtèrent à l'étage indiqué, une d'elles sonna à la porte de l'appartement. La domestique qui vint pour les recevoir recula à la vue de ces figures encauchonnées de noir et couvertes de soie noire, et dit, avec l'accent effrayé :

« Des dames voilées ! »
« Eh bien ! faites entrer ; » cria de l'intérieur de la seconde pièce une voix grave et cependant joyeuse.

A cette invitation, deux personnes, cachées sous de longs voiles, parurent dans cette seconde pièce, et s'arrêtèrent debout sur le seuil, en ayant l'air d'examiner avec soin les personnes qui s'y trouvaient. Cela devait être la salle à manger. Une

grande table y était dressée, et, à la lueur d'une grande lampe d'or à sept becs, suspendue au plafond par trois chaînes du même métal, cette table ruisselait d'argenterie et de verroterie ; de plus elle était couverte de sucreries et de pâtisseries sous toutes les formes. Un homme d'une cinquantaine d'années environ occupait le milieu de la table... Son ventre proéminent qui l'en tenait à une certaine distance, sa figure fraîche et vermeille, ses lèvres épaisses, son nez un peu gros, et les cheveux rares et grisonnants qui s'élevaient en touison sur son front chauve témoignaient de son goût pour la bonne chère. Deux femmes étaient assises à ses côtés ; celle de droite, grande, maigre, sèche, avait ce regard avide et inquisitorial de la ménagère qui craint qu'on ne fasse aller trop vite ses provisions. C'était Mme Nathan.

La femme qui se voyait à gauche de M. Nathan était petite et grasse ; sa figure exprimait la bonté, mais son costume un peu monastique, et qui semblait jurer à la table d'un juif, prêtait à toute sa physiologie quelque chose de réservé et de mystique qui imposait à toute la maison. En face de ces trois personnages se trouvaient deux jeunes gens, tous les deux grands, beaux, bruns, les traits distingués, les yeux bien fendus, et le nez légèrement arqué qui distingue les juifs du Midi. Toutefois, à l'air indépendant et ouvert de l'un des deux, ainsi qu'à la gauche timidité de l'autre, on devinait que le premier était le fils de la maison, et le second seulement le commensal.

Les deux nouvelles venues s'avancèrent vers la table ; à la grâce parfaite, à la légèreté de leur démarche, à ce je ne sais

quoi de suave et de charmant, on devinait qu'elles étaient jeunes et belles.

« Bonne fête ! dirent-elles. — Amen, répondirent les assistants. »

Puis l'une d'elles prit sans façon deux sucreries dans une assiette, en donna une à sa compagne, souleva le bas de son voile et mit l'autre dans sa bouche. La seconde, imitant sa voisine, prit sur une autre assiette deux petits gâteaux, en donna un à sa compagne, toutes les deux le mangèrent ; puis, au mouvement convulsif qui agita les sourcils de Mme Nathan, à sa bouche entrouverte, à sa main qui s'avança comme pour empêcher le gaspillage de son dessert, les deux jeunes femmes éclatèrent de rire... de ce rire franc, joyeux et malin de l'enfance. Ce rire se communiqua d'abord à M. Nathan, puis aux deux jeunes gens ; il gagna la religieuse, mais n'atteignit pas Mme Nathan. M. Nathan ayant pris devant lui un immense plat d'argent sur lequel des fruits confits s'élevaient en spirale, et ayant voulu le présenter aux deux ricieuses, la main de sa femme se posa sur son bras avec toute l'autorité de l'épouse acariâtre et despotique, et sa voix aigre et discordante s'écria :

« Pensez-vous donc vraiment que je me sois fatiguée depuis huit jours à faire toutes ces bonnes choses pour les voir avaler par on ne sait qui ? »

« Je te ferai observer, ma toute bonne, répondit son débonnaire mari, que celles-ci ne l'ont coûté aucun souci, car elles nous sont arrivées ce matin par la grâce de Dieu ! »

Mme Nathan allait répondre, mais une des deux jeunes inconnues étendit le bras comme pour imposer silence ; et sa voix, qui parut à tous les assistants d'une dou-

leur infinie, se fit jour à travers les réseaux de son voile.

« Chut !... dit la voix, et si le Dieu d'Israël a permis que nous vivions chez vous, croyez bien que ce n'est pas seulement pour manger vos bonbons, mais bien pour un motif plus noble et plus louable. »

« D'abord, interrompit M. Nathan, dis-nous qui tu es ? »

« J'aime bien mieux vous dire qui vous êtes, répondit celle qu'on venait d'interpeller. »

« Voyons, voyons ! s'écria M. Nathan, se renversant sur le dos de sa chaise, et essayant de croiser ses bras, car malgré tous ses efforts il ne put parvenir qu'à faire toucher ses deux pouces, qu'il se mit à faire tourner en tous sens. Voyons, voyons, et commencez par moi, la belle enfant... »

« Je le veux bien. Et, bien mieux, je vais commencer par votre père, riche banquier, qui n'avait que vous de fils, et qui, en revanche, avait trois filles dont il était fort embarrassé. Vous aimiez une cousine pauvre... et bonne ; mais votre père vous força d'épouser Mlle Dorothee Marini. Puis il maria vos deux sœurs aux deux frères Fernandez, de Madrid. Quant à la troisième, nommée Rose, et qui était votre aînée à tous, attirée tout enfant dans un des couvents de Paris, cela avant la Révolution, lorsqu'elle eut l'âge de raison, elle ne voulut plus en sortir, et se fit religieuse. Sous la Convention, le peuple ayant forcé les grilles des couvents, sœur Rose se trouva sur le pavé et vint demander un asile à son frère, qui l'accueillit avec bonté. »

« Prodigieux ! prodigieux ! disait M. Nathan, écarquillant ses deux yeux gris à

fleur de tête, et tournant ses deux pouces avec une dextérité sans pareille. »

« Revenons aux deux frères Fernandez, dit la deuxième inconnue, prenant à son tour la parole. L'aîné fit de mauvaises affaires et mourut, ainsi que sa femme, en laissant à la charge de son second frère une petite fille nommée Rebecca... Quelque temps après, la deuxième Mme Fernandez mourut, puis, dernièrement, M. Fernandez ; et tous les deux laissèrent aussi une fille nommée Abigail. Les deux cousines sont nées le même jour ; on les dit toutes deux fort jolies ; mais il existe une grande différence entre elles, l'une a trois millions, l'autre ne possède rien. Vous êtes le tuteur des deux et vous les attendez. Tout cela est-il vrai ? »

« Prodigieux !... prodigieux !... dit encore M. Nathan, regardant alternativement sa femme, sa sœur, son fils, son neveu et les deux masques. »

La première étrangère reprit à son tour :

« Avec l'argent qu'on vous a fait passer d'Espagne, vous avez acheté cet hôtel et vous l'avez meublé magnifiquement ; vous avez préparé pour la riche Abigail tout le premier de la maison, et vous avez relégué la pauvre Rebecca dans les combles de cet hôtel. De plus, et cela par le conseil de Mme votre épouse, vous avez dit à votre fils Daniel : « Tu ne regarderas que la riche Abigail, et ne feras point attention à la pauvre Rebecca ! » Vous avez dit encore à votre neveu Joseph Marini, que voici : « Tu ne regarderas ni la riche Abigail, qui est trop riche pour toi, ni la pauvre Rebecca, qui ne l'est pas assez ! » Est-ce vrai, tout cela ? »

« Prodigieux !... prodigieux !... disait toujours M. Nathan, pendant que sa femme